



EDUCATION/FAMILLE

Inscription Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

Le BAFA est un brevet permettant d'encadrer et d'animer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).
Âge minimum : 17 ans révolus au premier jour du stage.



Créé le: 19/01/2022

Vous devez tout d'abord vous préinscrire sur le site du ministère en suivant la procédure indiquée.

➔ [Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports](#)

Déroulement de la formation en trois étapes, dans l'ordre suivant :

1. Un stage de formation générale (8 jours minimum)
2. Un stage pratique (14 jours minimum, en deux fois maximum dans un centre déclaré au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports – SDJES)
3. Un stage d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours minimum)

Vous trouverez le calendrier des stages proposés par La Ligue de l'enseignement de la région Ile-de-France